



Le 29 mai 2023

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire

Les actionnaires de la société VIRBAC sont avisés qu'une assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire **le mardi 20 juin 2023 à 9 heures**, dans les bâtiments de VIRBAC Direction, 13ème rue L.I.D., 06511 CARROS.

La loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de la Covid-19 ayant été abrogée pour l'essentiel de ses dispositions avec effet au 31 juillet 2022, l'assemblée générale se tiendra en présentiel à l'adresse sus-indiquée.

Si, dans l'hypothèse d'une reprise de l'épidémie de Covid-19, de nouvelles mesures législatives de même nature venaient à être promulguées, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'assemblée générale pourraient être modifiées en fonction des évolutions législatives et réglementaires qui interviendraient postérieurement à la parution du présent communiqué.

Dans une telle hypothèse d'évolution législative ou réglementaire, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale sur le site de la société <https://corporate.virbac.com/fr/home.html> qui pourrait être mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à l'assemblée générale.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent exercer leur droit de vote à distance ou par correspondance préalablement à l'assemblée, à l'aide du formulaire de vote ou par internet sur la plateforme vote sécurisée VOTEACCESS. Ils peuvent également donner pouvoir au président de l'assemblée ou à une personne de leur choix selon les mêmes modalités. Les actionnaires sont encouragés à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°57 du 12 mai 2023. Les avis de convocation et de réunion seront disponibles sur le site internet de la société : corporate.virbac.com ainsi que l'ensemble des documents relatifs à cette assemblée.

VIRBAC: Façonnons l'avenir de la santé animale
Euronext Paris- Compartiment A / Code ISIN : FR0000031577 / MNEMO : VIRP
Direction financière : tél. 04 92 08 71 32 - e-mail : finances@virbac.com
corporate.virbac.com